

## RAPPORT

### ATELIER D'ÉCHANGES ET DE PARTAGE SUR LES ENJEUX DE L'EXPLOITATION DU PÉTROLE ET DU GAZ



Crédit-photo: Moussa CISS

Rufisque, Vendredi 14 juin 2023

## Table des matières

|                                                                                                     |   |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|---|
| <b>Introduction</b> .....                                                                           | 3 |
| <b>Objectifs de l'atelier</b> .....                                                                 | 3 |
| <b>Rencontres préparatoires</b> .....                                                               | 4 |
| <b>Cérémonie protocolaire</b> .....                                                                 | 4 |
| <b>COMMUNICATIONS</b> .....                                                                         | 5 |
| 1. <b>Présentation de la situation de la pêche artisanale dans le département de Rufisque</b> ..... | 6 |
| 2. <b>Dispositions légales sur le contenu local dans le secteur des hydrocarbures</b> .....         | 6 |
| <b>Discussions</b> .....                                                                            | 7 |
| <b>Recommandations</b> .....                                                                        | 8 |
| <b>Conclusion</b> .....                                                                             | 9 |

## Introduction

Au Sénégal, la période 2014-2017 est caractérisée par la multiplication des découvertes de gisements de pétrole et de gaz au niveau du bassin sédimentaire, ce qui marque un tournant décisif dans l'histoire politique et économique, même si, il faut le noter les recherches ont commencé depuis les années 50. En effet, ces découvertes ont essentiellement porté sur les blocs de Sangomar offshore profond, Saint-Louis offshore profond et Cayar offshore profond où PETROSEN et ses partenaires ont découvert du pétrole et du gaz naturel entre 2014 et 2018. Quatre (4) découvertes de pétroles et de gaz avec les puits FAN-1 SNE-1, FAN SUD- 1, SNE NORD -1 au niveau des Blocs Rufisque offshore, Sangomar offshore et Sangomar offshore profond (RSSD) situés à 100 km des côtes au sud de Dakar ; Trois (3) découvertes de gaz sont faites avec le puits GUEMBEUL-1 dans le bloc Saint-Louis offshore Profond situé à 120 km des côtes au nord de la ville de Saint Louis ainsi que les puits YAAKAR-1, TERANGA-1 sur le bloc Cayar Offshore Profond localisé à 60 km des côtes de Kayar. Globalement, le Sénégal dispose de plus de 930 milliards de mètres cubes de gaz et plus de 1030 millions de barils de pétrole. L'exploitation et la commercialisation devrait générer des résultats qui auront des impacts positifs sur l'économie du pays, suscitant de ce fait l'intérêt d'une bonne partie de la population. Cet intérêt grandissant pour ces ressources renseigne sur les enjeux qui sont techniques, énergétiques, écologiques, économiques mais aussi sur les grands défis tant en termes de bonne gouvernance, de transparence, que sur le plan environnemental et sécuritaire. En effet, l'exploitation du pétrole et du gaz ne sera donc pas sans conséquence sur l'avenir économique et social du pays, dans la mesure où de nouveaux métiers vont apparaître tandis que d'autres risques de disparaître ; c'est le cas du secteur de la pêche artisanale qui est l'activité principale de plusieurs communautés le long du littoral sénégalais. Il demeure donc légitime que les communautés sachent ce qui est prévu, en cas d'exploitation effective, pour qu'elles puissent faire face à d'éventuelles perturbations ou remise en question de leurs activités.

C'est ainsi qu'un atelier d'échanges et de partage sur les enjeux et défis liés à l'exploitation du pétrole a été organisé le 19 Mai 2023 au Centre National de Formation et d'Action de (CNFA) Rufisque afin de connaître les difficultés que vivent les communautés de pêcheurs dans les zones proches de Sangomar par rapport à l'exploitation du gaz et du pétrole et réfléchir sur des solutions à préconiser pour faire face à ces défis.

## Objectifs de l'atelier

Cette rencontre a eu pour objectif, d'une part, de connaître les effets que ressentent ou vivent les communautés de pêcheurs dans les zones proches de Sangomar par rapport à l'exploitation du gaz et du pétrole ; d'autre part, de réfléchir sur des solutions à préconiser pour faire face à ces défis.

Spécifiquement, il a été question d'établir le dialogue entre les acteurs de la pêche, de la société civile, de l'administration et des autorités locales autour des enjeux liés à la future exploitation du pétrole par rapport au secteur de la pêche et des solutions qui se trouvent dans le Contenu Local.

### Rencontres préparatoires

Le Lundi 17 Avril 2023, l'équipe de ASI a rencontré les acteurs de la pêche de la commune de Rufisque en perspective de la tenue de l'atelier d'échanges et de partage sur les enjeux de l'exploitation du pétrole et du gaz.

L'équipe a d'abord présenté les différents projets et programmes mis en œuvre par l'ONG Action Solidaire International (ASI) notamment dans le secteur de la pêche et de l'énergie avec le PAAEF.

Par la suite, il a été question de rappeler les objectifs de la mission. Ainsi, les acteurs ont fait des interventions axés sur l'importance de rencontrer les autres CLPA du département de Rufisque à savoir Yene et Bargny, tous concernées par l'exploitation future des ressources pétrolières et gazières ; l'insuffisance d'information sur l'exploitation car les CLPA ne disposent, à ce jour, d'aucune information concernant le gisement pétrolière de Rufisque ; le contenu local car les acteurs plaident pour les acteurs locaux soient privilégiés comme ce sont les premiers impactés.

Le rappel des prochaines étapes à savoir la rencontre avec les CLPA de Yene et Bargny et les autorités locales a mis fin à cette rencontre.

Une autre mission a eu lieu le 27 avril 2023 à Bargny avec les autres CLPA du département et les autorités locales.

### Cérémonie protocolaire



Credit-photo : Moussa CISS

Cette cérémonie a été présidée par **M. Abdou Bocar WANE** représentant du Maire de la commune de Rufisque Est.

Dans son mot de bienvenue, **M. Ibrahima Mar Président du Cadre Local de la Pêche Artisanale (CLPA) de Rufisque**, a salué l'initiative avant de remercier ses collègues présidents de CLPA (Yene et Bargny), l'inspecteur de la pêche du département, le représentant du dignitaire lébous (Diaraff), le représentant du Maire ainsi que l'ONG Action Solidaire International (ASI).

Il affirme que le nom de la commune de Rufisque est maintenant connu à travers le monde entier avec l'exploitation du pétrole et du gaz. Par conséquent, les communautés de pêcheurs, doivent être les premières bénéficiaires des retombées l'exploitation.

Monsieur **Papa Mass SENE, Inspecteur départemental de la pêche de Rufisque**, a entamé ses propos par des remerciements à l'endroit de l'ONG Action Solidaire International (ASI) et à l'ensemble des participants. Il aussi évoqué l'importance de la notion de Contenu Local sur la problématique de l'exploitation du pétrole et du gaz.

Monsieur **Mamadou BARRY**, Directeur exécutif de l'ONG Action Solidaire International (ASI), a remercié tous les participants. Il a aussi félicité le Président du CLPA de Rufisque pour son engagement et son implication dans la mobilisation des autres CLPA du département.

Il a ensuite fait l'historique des différents projets et programmes de l'ONG ASI mis en œuvre par ASI avec les CLPA et à l'énergie avec le PAAEF.

Avant de revenir sur ce processus consultatif qui a été lancé depuis le mois d'octobre à Saint Louis relatif à la problématique de l'exploitation future du pétrole et du gaz. Ces consultations ont permis d'accueillir les préoccupations des communautés et des propositions de solutions face aux défis. Il a terminé son allocution par une annonce des autres phases qui vont suivre ces consultations.

Monsieur **Abdoul Bocar WANE, représentant du Maire de Rufisque Est**, a entamé ses propos par des remerciements à l'endroit du Directeur exécutif de ASI ainsi que tous les membres de CLPA.

Il a révélé qu'au Sénégal, les investisseurs sont favorisés au détriment des communautés. Cependant, l'approche au niveau de leur commune, est axé autour des préoccupations des communautés.

Il a montré que les ressources pétrolières et gazières sont importantes dans le développement du pays mais la pêche, l'activité principe des communautés emploie des milliers de personnes d'où l'urgence de la prioriser surtout avec les effets néfastes des changements climatiques. Il a terminé son allocution par ouvrir officiellement l'atelier.

### **Communications**

L'atelier d'échanges et de partage sur les enjeux et défis liés à l'exploitation du pétrole qui s'est tenu le 19 Mai 2023 à Rufisque suivant deux séquences : la présentation sur la situation de la pêche artisanale dans le département de Rufisque et la présentation sur les impacts environnementaux et sociaux de l'exploitation du pétrole à Rufisque et les opportunités et défis de la loi sur le contenu local

.

## 1. Présentation de la situation de la pêche artisanale dans le département de Rufisque

Cette présentation a été faite par Monsieur **Papa Mass SENE** Inspecteur départemental de la pêche à Rufisque.



D'abord, il a indiqué que la pêche artisanale est une composante essentielle du développement économique et social du département et elle contribue à la lutte contre la pauvreté et à la sécurité alimentaire. Il a indiqué que le département de Rufisque dispose d'une façade maritime qui s'étend de la Cap des biches au Toubab Dialaw avec des conditions hydro biologiques favorables à la pêche. Ainsi, la pêche assure des revenus à plus de 17 350 pêcheurs artisans et de ménages engagés dans les activités de transformation et de commerce. Pendant la période de campagne (de mai à juillet), le département connaît une forte concentration de population de pêcheurs venus de Saint Louis et de Kafoutine rendant exigu les aires de débarquement et de

transformation artisanale. Cette situation révèle davantage le déficit d'infrastructures de pêche dans la zone.

Ensuite, la présentation a fait focus sur l'organigramme du service départemental, ses objectifs ainsi que sa mission, qui est de mettre en œuvre de la politique définie en matière de pêche maritime et des activités connexes.

Par la suite, il a abordé les sous-secteurs de la pêche artisanale dont la transformation des produits halieutiques occupe une place importante avec 3458 tonnes de produits transformés pour une valeur commerciale plus d'un milliard en 2022. Les activités de mareyage, de la consommation locale, de la transformation artisanale et industrielle représentent respectivement en moyenne 21%, 10%, 34% et 35% des débarquements au niveau du département.

Cette réussite du sous-secteur de la pêche artisanale est cependant menacée par de nombreux défis environnementaux (exploitation pétrolière et minière), technologiques, économiques, sociaux et politiques auxquels est confronté le secteur de la pêche dans le département.

La présentation a aussi passé en revue les données relatives l'armement, la production et les infrastructures de pêche dans la zone (en 2022) ainsi que le système de surveillance et de sécurité.

En fin, la présentation est revenue sur les perspectives de développement par sous-secteur d'activités.

## 2. Dispositions légales sur le contenu local dans le secteur des hydrocarbures

Cette présentation a été faite par Monsieur par Omar Cissé, spécialiste en Développement communautaire et Représentant de la Société Civile dans le Comité National de Suivi du Contenu Local (CNSCL).



Il a entamé sa présentation par une revue les différentes phases d'explorations depuis 1960, en passant par les gisements de pétrole et gaz qui vont être exploités dans la second semestre de l'année 2023 et leur localisation.

Ensuite, il a fait focus sur la notion de Contenu Local à travers sa définition, ses avantages surtout pour les communautés impactées, son contexte, sa pertinence et justificative, ses outils de mise en œuvre et d'opérationnalisation, ainsi que ses ambitions.

Le contenu local peut être défini comme la prise en compte, par une entreprise multinationale, de l'expertise locale du pays dans lequel elle est implantée dans ses processus de production.

Au Sénégal, le Contenu Local est régi par la loi n°2019-04 du 1<sup>er</sup> Février 2019 relatif au Contenu Local dans le Secteur des Hydrocarbures. En d'autres termes, la loi sur le contenu local se rapporte à l'ensemble des initiatives prises en vue de promouvoir l'utilisation des biens et des services nationaux ainsi que le développement de la participation de la main-d'œuvre, de la technologie et du capital nationaux dans toute la chaîne de valeur de l'industrie pétrolière et gazière.

Par conséquent, le niveau d'implication de l'expertise locale est classé en trois régimes à savoir un régime exclusif, un régime mixte et un régime non-exclusif. Elle précise aussi les obligations auxquelles sont soumises les multinationales, de même que les sanctions y afférentes.

Les outils de mise en œuvre du Contenu Local sont le Comité National de Suivi du Contenu Local, la Plateforme Electronique et le Fonds d'Appui. En effet, dans la plateforme électronique, les acteurs peuvent s'inscrire pour recevoir des notifications dans le cas des appels d'offres des multinationales. Ils peuvent aussi bénéficier de renforcements de capacités pour mieux répondre aux appels d'offres entre autres. Il urge de préciser que l'inscription à cette plateforme est payante pour une valeur de 150.000 FCFA par an.

### Discussions

Les interventions tournaient essentiellement autour de la nécessité de former les jeunes de la localité dans les métiers du pétrole et du gaz. Les intervenants ont insisté sur la place de la pêche artisanale dans l'économie du département. Ils s'ajoutent que l'implantation des plateformes pétrolières a accentué la raréfaction du poisson et les pêcheurs prennent le risque d'aller jusqu'à ses plateformes.

Il a été aussi question de discuter sur la répartition des revenus issus de l'exploitation du pétrole et du gaz ; d'autant plus que dans les autres pays producteurs du pétrole (comme le Nigeria) ce sont les étrangers qui pratiquaient l'activité de pêche tandis qu'au Sénégal, ce sont des sénégalais eux-mêmes qui la pratiquent. D'où l'urgence de prendre en compte les préoccupations des communautés de pêcheurs dans la répartition des revenus. Les intervenants se sont interrogés également sur les mesures d'accompagnement des communautés prévues par l'Etat et les entreprises pétrolières et gazières. Les intervenants ont aussi insisté sur les modalités d'inscription aux plateformes électroniques.

A ce propos, il a été précisé qu'en ce qui concerne la répartition des revenus, le code minier de 2009 avait prévu d'octroyer 20% des revenus aux communes, par conséquent aux communautés impactées. Mais avec le nouveau en l'occurrence le code pétrolier, l'Etat du Sénégal a décidé de verser tous les fonds au budget de l'Etat et les 10% au fond pour les générations futures. Il faut noter que ce fond alloué aux communautés dans le code de 2009 a été timidement versée aux communes.

Aussi, il a été précisé les acteurs peuvent s'inscrire individuellement dans la plateforme électronique.

## **Recommandations**

Au terme de la rencontre, certaines recommandations ont été formulées :

- Inciter les autorités locales à s'inscrire dans la dynamique des OSCs pour une meilleure prise en compte des préoccupations des communautés locales ;
- Accompagner les fils de pêcheurs (acteurs en première ligne) à travers des programmes de formation dans les métiers du pétrole et du gaz afin qu'ils puissent intégrer les entreprises pétrolières et gazières ;
- Porter un plaidoyer pour que les communautés impactées puissent bénéficier de la RSE ;
- Porter un plaidoyer pour que les communautés impactées aient une part dans les retombées du pétrole et gaz ;
- Mettre en place des comités de suivi ;
- Organiser les pêcheurs pour que leurs jeunes puissent bénéficier des formations dans les métiers du pétrole et du gaz ;
- Essayer de se rapprocher de la 3FPT pour les besoins de formation des jeunes ;
- Promouvoir l'accès à l'information relative à l'exploitation du pétrole et du gaz pour les communautés ;
- Porter un plaidoyer pour que l'Etat octroie des pirogues en fibres de verre plus résistantes et plus durables et ce, à travers des mesures de subvention ;
- Construire un quai de débarquement moderne à Rufisque et disposant d'un agrément à l'exportation ;
- Faire un plaidoyer pour une compensation des communautés impactées à hauteur des pertes occasionnées par l'exploitation future du pétrole et du gaz.

## Conclusion

L'atelier d'échanges et de partage sur les enjeux et défis liés à l'exploitation du pétrole qui s'est tenu le 19 Mai 2023 au Centre National de Formation et d'Action de (CNFA) Rufisque, a été une belle réussite. Il a été un moment fort de discussions, d'échanges et de partage. Les participants ont montré un grand intérêt à cette rencontre alternant présentations, échanges, discussions, couronnée par un certain nombre de recommandations. L'objectif principal de la rencontre qui était de connaître les effets que ressentent ou vivent les communautés de pêcheurs dans les zones proches du bloc Rufisque offshore par rapport à l'exploitation du gaz et du pétrole et de réfléchir sur des solutions à préconiser pour faire face à ces défis, est atteint grâce aux interventions et discussions des participants et l'implication des experts.

Cette rencontre a été jugée très satisfaisante par les participants, les autorités locales et coutumières qui n'ont pas manqué de saluer l'engagement et la détermination sans faille de toute l'équipe ASI.